

Rapport annuel en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* pour le dernier exercice financier clos le 30 septembre 2023.

RAPPORT ORIGINAL

31 mai 2024

Importations Thibault Itée

165 rue Sauvé

Sherbrooke, Qc

J1L 1L6

<https://importationsthibault.com/>

## **Déclaration d'ouverture**

Importations Thibault Itée (Importations Thibault) prône des valeurs telles que l'intégrité, le respect et l'honnêteté. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir afin d'avoir une chaîne d'approvisionnement respectant les normes internationales en matière de droits de la personne, et plus particulièrement, le travail des enfants et des esclaves. Nous sommes conscients, en tant que distributeur canadien, que nous avons un devoir de contribuer aux conditions de travail des personnes qui fabriquent nos produits. Nous collaborons avec des fournisseurs, tant au Canada qu'à l'étranger, pour veiller à ce que toutes les personnes qui participent à la fabrication de nos produits bénéficient d'un environnement de travail sécuritaire et sain, tout en étant traitées avec respect et dignité. Ces fournisseurs partagent nos valeurs et apportent leur soutien en vue d'améliorer l'impact positif et le bien-être. Dans la croissance de notre entreprise, nous continuerons de tirer profit des mesures collectives mises en place, afin d'améliorer nos pratiques dans notre industrie.

## **Aperçu**

Il s'agit d'un rapport sur une seule entité, conformément aux exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*.

Importations Thibault agit en tant qu'importateur résident canadien pour les envois au Canada en utilisant le numéro d'entreprise 103216602.

Le présent rapport porte sur les activités d'Importations Thibault pour le dernier exercice financier commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et se terminant le 30 septembre 2023.

## **Réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants**

Importations Thibault s'engage à respecter et à promouvoir les plus hautes normes d'éthique et d'intégrité dans tous ses rapports avec ses employé(e)s, ses clients et ses fournisseurs. Au fil des ans, tous les fournisseurs ont été rencontrés et l'entreprise s'est assuré que leurs valeurs humaines sont en ligne avec les nôtres, en faisant des entretiens de vive voix annuellement pour reconfirmer notre partenariat.

## **Structure, activités et chaînes d'approvisionnement**

Importations Thibault, fondée en 1981, est une société par actions qui distribue et importe, au Canada, des pièces et accessoires pour les sports motorisés.

Importations Thibault entretient des relations d'affaires avec un grand nombre de fournisseurs internationaux, nationaux et régionaux, principalement d'Asie, d'Europe et d'Amérique.

Nous sommes basés à Sherbrooke, au Québec, et nous employons 85 personnes à temps plein, 6 contractuels et 7 saisonniers qui sont tous basés au Canada.

L'entreprise est dotée d'un directeur des achats qui supervise une équipe d'acheteurs. Cette équipe travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs. L'application des politiques est assurée par le directeur des achats. Il est soutenu par la directrice des ressources humaines qui s'assure du respect des normes et des formations.

## **Politiques et processus de diligence raisonnable**

Importations Thibault cherche activement à traiter avec des fournisseurs qui partagent son engagement en matière de conduite responsable, éthique et intègre dans toutes nos relations d'affaires. Nous nous attendons aux mêmes exigences de la part de nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

## **Risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants et mesures**

Les principaux risques viennent du fait que nous ne contrôlons pas la chaîne d'approvisionnement complète, dû au fait que nous sommes un distributeur de produits destinés à la vente au consommateur.

Nous n'avons pas effectué d'audit ni de vérification par des tiers durant l'exercice financier se terminant le 30 septembre 2023.

## **Action visant à remédier au travail forcé ou au travail des enfants**

En cas de constat de non-conformité avec les exigences et principes d'Importations Thibault, nous collaborerons avec nos fournisseurs pour élaborer des plans d'action efficaces. La portée des plans d'action dépendra de la nature et de la gravité des non-conformités détectées. Nous préconisons une approche d'amélioration continue et nous allons suivre la progression de nos fournisseurs en matière de respect des travailleurs. Dans le cas d'une non-conformité grave, nous pourrions reconsidérer la relation commerciale.

## **Mesure prise pour remédier à la perte de revenus pour des familles les plus vulnérables résultant de toute mesure prise pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants.**

N'ayant pas eu à prendre d'action pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants, Importations Thibault n'a pas pris de mesures pour remédier à la perte de revenu pour les familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

## **Formation**

Tous les employés reliés à la chaîne d'approvisionnement ont été sensibilisés verbalement au respect des droits de l'homme.

Une formation axée sur le recours au travail forcé et le travail des enfants sera élaborée pour l'exercice 2024 et sera suivie par tous les employés.

## **Évaluation de l'efficacité**

Pour l'exercice 2023, aucune mesure n'a été prise pour évaluer l'efficacité dans la prévention et la réduction des risques liés au recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement.

Bien que nous n'ayons pas encore mis en place de politiques et de procédures officielles pour évaluer l'efficacité des diverses mesures que nous mettrons en œuvre pour atténuer le risque de travail forcé et de travail des enfants au sein de nos opérations et de nos chaînes d'approvisionnement, nous nous engageons à prendre les mesures nécessaires pour en évaluer l'efficacité.

## **Déclaration de clôture**

Importations Thibault Ltée s'engage à entretenir des liens étroits avec ses fournisseurs et partenaires dans le but d'avoir une chaîne d'approvisionnement conforme aux normes d'éthique. De plus, nous nous sentons interpellés par le sort des personnes touchées par le travail forcé, et plus particulièrement, le travail des enfants. Reconnaisant l'importance de la transparence et de la responsabilisation, nous nous engageons à poser des actions afin de mobiliser l'ensemble des fournisseurs faisant partie de notre chaîne d'approvisionnement à avoir un impact social positif. Puisque ce processus est constamment en évolution, pour l'année 2024, plusieurs mesures relatives à une chaîne d'approvisionnement saine et durable seront prises.

## **Attestation**

Le présent rapport a été examiné et approuvé par l'organe directeur compétent d'Importations Thibault Ltée conformément à l'alinéa 11 (4) (a) de la Loi.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

*J'ai le pouvoir de lier IMPORTATIONS THIBAUT Ltée*



Julie Thibault  
Coprésidente  
31 mai 2024